

## PROTEGER – ALERTER – SECOURIR

Un droit civique

L'article 223-6 alinéa 2 du nouveau code pénal dispose : « Sera puni [...] quiconque s'abstient volontairement de porter secours à une personne en péril l'assistance que, sans risque, pour lui ou pour les tiers, il pouvait prêter, soit par action personnelle, soit en provoquant un secours ».

Plus qu'une obligation légale, Protéger, Alerter, Secourir, apparaît être un devoir civique. Alors SOYONS RESPONSABLES et apprenons les gestes qui sauvent. Ce sont des gestes simples, de bons sens, à la portée de tous. Il faut très bien les connaître car parfois nous avons seulement quelques minutes pour agir.

## PROTEGER – ALERTER – SECOURIR

Pour

Les accidents domestiques

Les accidents de la route

Les accidents du travail

Soyez prêts à faire face

Avec l'association des secouristes de Miniac

Apprenez les gestes qui sauvent.

## Pour contacter les Secouristes de Miniac Morvan

ADPC 35 Miniac Morvan

Jérémy LOISEL

8 rue des Hortensias

35540 MINIAC MORVAN

Tél : 06.80.72.37.30

E mail : [jeremyloisel@free.fr](mailto:jeremyloisel@free.fr)

[www.adpc35.org](http://www.adpc35.org)



« Vouloir c'est bien,  
mais le faire c'est mieux ! »

# A.V.N.E.C

SECTION

## A.D.P.C 35 MINIAC MORVAN



« Une main même vide,  
est parfois d'un grand secours. »

## La Protection civile : Qu'est ce que c'est ?

Une fédération nationale composée de 17000 adhérents et 97 associations locales.

Une association loi 1901 créée le 14 décembre 1965 et reconnue d'utilité publique par le décret du 14 novembre 1969.

### Son objectif :

Faire connaître dans les milieux les plus diversifiés les notions de Prévention, Protection et de Sécurité. En deux mots : Les Premiers Secours.

A cette fin, forte de l'expérience acquise sur le terrain, la F.N.P.C (Fédération Nationale de Protection Civile) développe :

- L'enseignement du secourisme,
- Des équipes de Premiers Secours,
- Des équipes d'Intervention spécialisée,
- Des équipes de Solidarité et d'action humanitaire.

## **Comment travaille l'association des Secouristes de Miniac ?**

### La Formation au Secourisme :

Les moniteurs de l'association de Miniac disposent des cours de secours à un large public dont les motivations sont aussi bien personnelles, professionnelles qu'associatives pour intégrer les équipes de secours.

### Interventions et Postes de Secours :

Durant toute l'année, les secouristes de Miniac sont présents sur de nombreuses manifestations festives, culturelles, caritatives et sportives telles que, 24 heures du Mans, courses pédestres, cyclistes, divers salons et expositions, route du rock, etc...

Ils assurent la sécurité et donnent les premiers soins en cas d'accidents des compétiteurs mais aussi de public.

### Plan OR SEC :

Le plan d'Organisation des SECours : les secouristes de Miniac peuvent être mobilisés en cas de déclenchement de ce plan afin de renforcer les moyens de secours habituels, SAMU, sapeurs pompiers, police et gendarmerie nationale.

## **Les principaux diplômes sont :**

**L'I.P.S** : Initiation aux Premiers Secours pour les CM1 / CM2 dans les écoles.

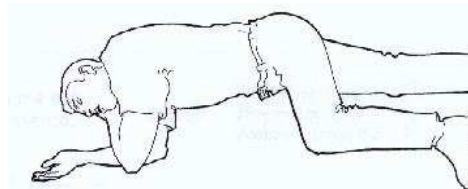
**L'A.F.P.S** : Attestation de Formation aux Premiers Secours, ouvert à tous à partir de 13 ans. Apprentissage des gestes qui sauvent. Ce qu'il faut faire et surtout ce qu'il ne faut pas faire.

**L'A.F.C.P.S.A.M** : Attestation de Formation Complémentaire aux Premiers Secours avec Matériel.

**Le C.F.A.P.S.E** : Certificat de Formation aux Premiers Secours en Equipe. Permet aux personnes de se rendre et d'assurer les secours lors des manifestations.

**Le B.N.M.P.S** : Brevet National de Moniteur de Premier Secours.

**Le B.N.S.S.A** : Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique.



LES FORMATIONS SUR LE SECTEUR  
DE MINIAC MORVAN

AFPS :

Février – Avril – Juin – Novembre

IPS :

A la demande des écoles.

CFA PSE :

Un par an.

En Septembre 2007

Monitorat :

Du 29 juin 07 au 6 juillet 2007.